

VOTRE QUESTION DU JOUR

FRANÇOIS SOULAGE

Président du Secours catholique

Que faire concrètement contre le commerce des armes ?

► En marge de la conférence internationale sur le commerce des armes (*tire aussi p. 7*), une déclaration interconfessionnelle en faveur d'un traité sera remise le 2 juillet à Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies, par Mgr Paride Taban, évêque émérite de Torit (Soudan du Sud).

► La déclaration interconfessionnelle a été signée par plus de 90 chefs religieux et plus de 60 organisations religieuses de plus de 10 pays. Le fruit d'un long travail fait par de nombreuses ONG, dont le Secours catholique.

« Il faut d'abord que ce traité sur le commerce des armes (TCA) soit signé. Nous obtiendrons ainsi des États fournisseurs et des États acheteurs qu'ils ralentissent ce commerce. Tous les pays occidentaux, y compris la France qui est l'un des plus grands fournisseurs d'armes au monde, sont concernés.

Un traité permet de faire pression sur les gouvernements. Il sera l'instrument contraignant en cas de non-respect des textes. Plutôt que de dénoncer le commerce des armes en tant que tel, il est plus efficace de montrer du doigt ceux qui ne respectent pas un traité international. L'opinion publique est généralement très sensible à toute violation et exerce alors une pression sur les gouvernements.

Cette conférence internationale, initialement prévue en juillet 2012, a pour objectif de mettre en place un instrument juridiquement contraignant établissant des normes internationales le plus strictes possible pour le transfert des armes classiques.

Mais la question qui nous préoccupe, c'est le détournement des armes et le fait que nous n'avons pas d'instrument pour en contrôler la circulation. Sur le terrain, les ONG constatent les dégâts : ce commerce est l'une des causes d'un nombre important de rébellions qui provoquent des atteintes graves aux droits de l'homme. Or ces mouvements ont des conséquences dramatiques pour l'aide au développement. Ils entraînent des déplacements de populations et condamnent les réfugiés à la misère. Le commerce des armes nourrit un trafic international considérable. Par les armes, vous contrôlez des ressources en matière première. Vous avez ainsi l'argent pour acheter de nouvelles armes et vous contrôlez ainsi des populations. Cela enrichit des trafiquants qui, avec leur capacité financière, créent des fiefs locaux.

Avec la signature du traité, nous voudrions aussi que les gouvernements puissent accepter la présence des ONG sur le terrain. Elles pourraient ainsi dénoncer des arrivées d'armes. Nous pourrions alerter l'opinion publique pour que les États remplissent leurs engagements : qu'ils contrôlent les importations, qu'ils effectuent du contrôle aux frontières et qu'ils obligent leurs vendeurs d'armes à déclarer qui sont les acheteurs. »

RECUEILLI PAR HUGUES-OLIVIER DUMEZ

Adressez votre question à La Croix

► par courrier : 18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex
► par courriel : lecteurs.
lacroix@bayard-presse.com

COURRIER

Vos réactions par courrier (18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex),
par mail (lecteurs.lacroix@bayard-presse.com) ou sur le site www.la-croix.com

L'écho du cui-cui

Bravo à Geneviève Jurgensen pour son article « *L'écho du cui-cui* » paru dans *La Croix* des 16-17 juin. Tout y est dit et bien dit sur un sujet à la fois frivole et sérieux, qui ne contribue pas à l'exemplarité dont notre nouveau président aime à se parer. Je n'y ajouterai donc qu'un tout petit grain de sel :

Mesdames de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, notamment, étaient les épouses d'un chef d'État. Elles avaient conscience de leurs obligations et tenaient leur rôle avec distinction et discrétion.

C'étaient de vraies premières dames, soucieuses de ne gêner en rien l'action de leur époux. Le couple présidentiel avait alors un fondement solide. Il faisait sens aux yeux de tous. Il pouvait être brocardé par les chansonniers, mais il était estimé, voire honoré, en France et à l'étranger.

La compagne actuelle du président Hollande se veut une femme libre et indépendante. C'est son droit. On la dit éruptive, jalouse, toujours prête à sortir ses griffes et régler ses comptes, comme on vient de le voir aux élections législatives. Elle forme avec le président un couple de circonstance, certes respectable, mais tenu par aucun engagement aux yeux de la société. C'est dans l'air du temps... Aussi, si la bonne idée leur venait en cours de mandat de troquer le statut de concubins pour celui d'époux, il est vraisemblable qu'on verrait alors s'accomplir la « normalité » tant recherchée par le président, pour le plus grand apaisement de la République et la satisfaction des citoyens.

Marcel Soulard
(Val-de-Marne)

Merci à madame Jurgensen pour son article, fin, délicat, sans outrance aucune et si juste de bout en bout.

L. H.
(Paris)

Salaire des patrons du public

Il est légitime et parfois nécessaire que le dirigeant d'une société soit également dirigeant, ou membre du conseil d'administration, de tout ou partie des filiales françaises et étrangères. Et la vraie rémunération est le cumul des rémunérations...

Si le texte fixant un plafond au salaire des patrons du public (*La Croix* du 14 juin) n'envisage pas les cumuls, il relève de la poudre aux yeux et comporte en outre le danger que le plafond devienne la norme, y compris pour chacune des filiales.

Olivier Masson
(Yvelines)

Bac S

Concernant le dossier du 22 juin : Je suis professeur agrégée de physique-chimie et j'enseigne depuis quinze ans en Terminale S, y compris l'enseignement de spécialité. (...)

Depuis 1996, date du nouveau bac, de plus en plus d'élèves non scientifiques choisissent S sans y être heureux, uniquement pour le post-bac, parce qu'il est possible d'avoir le bac avec les matières littéraires et les options et autres TPE, épreuves expérimentales. Ajoutons à cela que les sujets de physique sont de plus en plus faciles. Les seules opérations mathématiques nécessaires pour traiter le sujet de physique 2012 sont les quatre opérations et les fractions. Et la consigne est qu'aucun élève ne doit être bloqué dans un exercice, donc ils ont toutes les réponses. Alors comment empêcher honnêtement un élève de seconde de niveau correct d'aller en S ? C'est devenu impossible de par le niveau des épreuves du bac S. Une simple statistique sur l'évolution des mentions montre qu'un élève vraiment bien en S devrait avoir mention Bien pour poursuivre correctement dans les filières scientifiques.

Les universités anglaises et américaines de bon niveau accueillent les élèves avec le bac et 14 en maths.

Concernant l'enseignement des sciences, combien de collégiens et d'élèves de seconde s'ennuient avec des programmes dont le contenu diminue à chaque réforme, au profit d'un contenant imposé par les idéologues de la pédagogie, avec pour seul résultat le nivellement par le bas. (...)

Martine Bellier
(Yvelines)

Cannabis

Dépénaliser ou légaliser le cannabis serait le pire message à envoyer à la jeunesse, alors que la consommation de toutes les drogues ne cesse d'augmenter. Ce n'est pas parce qu'un combat est difficile qu'il faut renoncer. Une société sans drogues peut sans doute paraître un rêve lointain ou une utopie, mais c'est un but vers lequel il faut tendre quels que soient les obstacles, et quels que soient les pressions des milieux concernés et leurs intérêts financiers.

Il est évident pourtant que la répression seule ne résout rien. Elle doit être complétée et accompa-

gnée par une véritable information qui fasse comprendre aux toxicomanes, ou à ceux qui pourraient le devenir, le piège dont il est ici question. Des associations comme « Non à la drogue, Oui à la vie » font un travail formidable dans ce sens et on aimerait que l'État en fasse beaucoup plus dans ce domaine. Le cannabis n'est pas une drogue « douce », ça, c'est une utopie. Sa consommation provoque des ravages neurologiques et psychologiques qui sautent aux yeux de n'importe quel observateur un peu attentif. Qui a vraiment intérêt à banaliser un tel poison ?

Ariane Gauvain
(Paris)

L'Assemblée

L'article paru le 17 juin sur une « nouvelle Assemblée en quête de légitimité » était très intéressant. Il permettait en effet d'aborder cinq sujets importants pour améliorer notre démocratie représentative. Il aurait pu être complété en matière de limitation du cumul des mandats par l'introduction du thème du statut des élus. Il manquait à mon avis aussi une référence aux observateurs des travaux du Parlement et de l'activité des élus que constitue « Regards citoyens ». Le plus important pour l'avenir me semble cependant être l'amélioration de l'articulation de la démocratie représentative avec la démocratie participative et directe.

Alors que l'abstention et les bulletins blancs ou nuls augmentent et que les inscriptions sur les listes électorales diminuent, que faire pour motiver le citoyen pour qu'il vote, mais aussi pour qu'il s'implique dans la vie civique ? Au-delà du renforcement de sa légitimité, le Parlement a un rôle à jouer en ce domaine avec la société civile.

J.-C. Devève
(Paris)

SUR LE WEB

www.la-croix.com

► « Sept jours à Tours »

Patrice Leconte, Pascal Nègre et Dominique Gerbaud racontent « leur » ville.

► Jean-Marie Minot, la passion de la mine

Ce retraité fait partie des bénévoles qui ont réparé et entretiennent les machines des anciennes installations minières d'Oignies, dans le Pas-de-Calais, un site entré samedi 30 juin au patrimoine mondial de l'Unesco.

► Le Mexique, une autre économie latino-américaine émergente

Les Mexicains étaient appelés aux urnes, dimanche 1^{er} juillet, pour les élections présidentielle et législatives. En dépit de problèmes de sécurité dus à la guerre contre la drogue, l'économie mexicaine affiche une croissance solide.